



CECAD.org
COMPAGNIE EXPERTS
COUR D'APPEL DOUAI



Après le premier mensonge toute vérité devient un doute

CONFÉRENCE MENSONGE, DOUTES ET VÉRITÉS

ME HUBERT DELARUE

Défenseur de Alain Marécaux
dans l'affaire Outreau

JUGE GILBERT THIEL

Instructeur dans l'affaire Guy
Georges et Simone Weber

DIDIER PREUDHOMME

Expert agréé par la cour de
cassation

DR MICHEL BERNARD

Expert agréé par la cour de
cassation

**JEUDI 15
FÉVRIER
2024**

**13H00 À 18H00
FACULTÉ DE DROIT
CATHOLIQUE DE LILLE
(60 BOULEVARD VAUBAN)**

Réservation et frais d'inscription

Cliquez pour
réserver et payer



Scannez pour payer

INTERVENANTS



MAÎTRE LINA WILLIATE

Professeure, Faculté de droit, Université Catholique de Lille.
Cotitulaire de la Chaire Droit et Éthique du numérique en santé.
Membre du Centre d'étude sur les relations entre les risques et le droit (C3RD).
Vice-Présidente de la Société française de santé digitale.
Avocate associée au barreau de Lille. Cabinet WT AVOCATS.

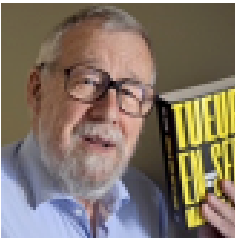


COMMISSAIRE ABDELKADER HAROUNE

Successivement chef de la Sûreté urbaine à Roubaix et à Lille, chef de la Sûreté départementale du Nord, puis affecté au service de commandement de nuit du département ; il a également siégé au Conseil présidentiel des villes et a reçu l'insigne d'officier de l'Ordre national du mérite.

Il est revenu à Roubaix...

Pour l'anecdote, le réalisateur Arnaud DESPLECHIN s'est inspiré de lui pour son film « Roubaix, une lumière », impressionnée par le documentaire « Roubaix, commissariat central, affaires courantes » de Mosco BOUCAULT (2007) où apparaissait le commissaire HAROUNE.



JUGE GILBERT THIEL

Juge d'instruction pendant près de 40 ans dont 19 années consacrées à la lutte anti-terroriste, Gilbert THIEL est l'auteur de plusieurs ouvrages sur le monde judiciaire. Le premier d'entre eux « On ne réveille pas un juge qui dort » publié en 2002 fut suivi de six autres dont « Faites entrer l'acquitté » (2022) et du dernier en date « Tueurs en série, made in France » (2023).

Le magistrat qui avait instruit l'affaire Simone WEBER dite « la diabolique de Nancy » au milieu des années 80 fut chargé, dix ans plus tard, de la traque du « tueur en série de l'Est parisien », Guy GEORGES. Au pôle antiterroriste du Tribunal de Paris où il instruisit de nombreuses procédures relatives à l'islamisme radical, il fut notamment chargé de l'affaire du bagagiste de Roissy, Abderrezak BESSEGHIR et co-saisi de la procédure relative à l'assassinat du préfet de la région corse Claude ERIGNAC.



MAÎTRE HUBERT DELARUE

Grand avocat pénaliste, Hubert DELARUE du barreau d'Amiens fut très vite attiré par le Droit Pénal. Pendant près de 40 ans a été au cœur de toutes les grandes affaires judiciaires françaises ; il va s'illustrer dans bon nombre de procédures médiatiques dont la plus célèbre demeure certainement le naufrage judiciaire d'Outreau où il participera aux 3 procès assurant successivement la défense de l'huissier Alain MARECAUX et du jeune Daniel LEGRA.



MAÎTRE BARBARA SEREDNICKI

Diplômée de l'Institut d'Études Politiques de Lille et d'une Maîtrise de Droit Privé (Institut Catholique de Lille)

Commissaire de Justice associée, précédemment Huissier de Justice et Directrice Juridique au sein de la SAS SINEQUAE, Société multi-Offices de Commissaires de Justice.

Présidente de la Chambre Régionale des Commissaires de Justice.



DIDIER PREUDHOMME

Ancien élève de l'Institut de Contrôle de Gestion, Diplômé d'études supérieures de finance, Diplômé d'expertise comptable, Auditeur de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale

Expert-comptable honoraire, Commissaire aux comptes, Expert agréé par la Cour de Cassation

Enseignant-Formateur de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC) et de l'Institut Régional d'Expertise Judiciaire

Membre rapporteur de la Commission Nationale des Etudes Juridiques de la CNCC et du Conseil scientifique de la Revue Experts

A enseigné durant de nombreuses années à l'Université Catholique de Lille ; ancien vice-président du Conseil National des Compagnies d'Experts de Justice



DOCTEUR MICHEL BERNARD

Michel BERNARD est cardiologue, ancien médecin des Hôpitaux. Expert auprès de la Cour d'appel de Paris et les Cours administratives d'appel de Paris et Versailles, il est agréé par la Cour de cassation et la Cour Pénale Internationale de La Haye.

Il enseigne à Paris V, à l'Université catholique de Lille (faculté de Droit), et à PARIS I Panthéon Sorbonne. Depuis peu, il est également Docteur en Droit.

Sa thèse vient d'être publiée sous le titre « VERITES ET CONTRE VERITES EN EXPERTISE MEDICALE, aux éditions LEH.



FRANCK LUDWICZAK

Maître de conférences des Universités catholiques, Faculté de droit de l'Institut Catholique de Lille

Directeur du Master Droit de la matière pénale

Directeur de l'Ecole de Criminologie Critique européenne – ECCE –

Membre du Centre de recherche sur les Relations entre le risque et le droit

Titulaire d'un doctorat en droit privé et sciences criminelles, il est l'auteur d'une thèse portant sur l'étude des procédures alternatives aux poursuites pénales et y consacre une grande partie de ses recherches.

